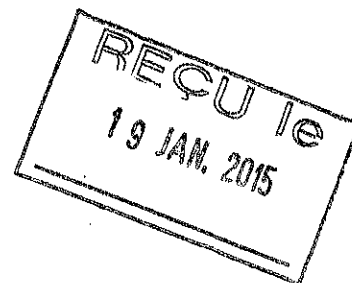




Bureau du recrutement et des concours  
2, rue de Lobau 75196 PARIS CEDEX 04



Affaire suivie par : Sylviane BARBIER - bureau 5  
Tél : 01.42.76.54.71 - Fax : 01.42.76.65.50

Paris, le 13 janvier 2015

Objet : Publicité de concours organisés par la ville de Paris

P.J. : 1

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Je vous informe que la ville de Paris organise, à partir du 13 avril 2015, un concours de technicien supérieur principal dans la spécialité construction et bâtiment en externe (6 postes) et en interne (9 postes).

Vous voudrez bien trouver ci-jointe l'affiche descriptive relative à ce recrutement.

Je vous serais obligé de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette information.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le responsable de la section concours,

Philippe SAUVAGEOT



RH

recrutement

# Concours externe et interne Technicien supérieur Construction et bâtiment (F/H) - 15 postes

Les techniciens supérieurs dans la spécialité construction et bâtiment sont notamment chargés de la préparation, du contrôle ou de la direction d'opérations techniques, de la maintenance et de la surveillance des pathologies du bâtiment et de ses installations techniques et peuvent assurer la maîtrise d'œuvre de certains travaux d'entretien et de petits aménagements. ■

Épreuves à partir du

**13 avril 2015**

**INSCRIPTIONS : uniquement  
du 19 JANVIER  
au 13 FÉVRIER 2015 inclus**

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

##### Le concours externe (6 postes)

■ Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment la condition de nationalité (française ou d'un Etat membre de la Communauté européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre) ;

et

■ Justifier d'un diplôme de niveau III (Bac + 2) dans le domaine de la construction et du bâtiment ;

ou

■ Justifier d'une décision favorable émanant de la commission d'équivalence pour l'accès aux concours des administrations parisiennes CEACAP ou d'une autre commission d'équivalence (voir brochure).

##### Le concours interne (9 postes)

■ Être fonctionnaire ou agent non titulaire de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou hospitalière ;

et

■ Compter au 1<sup>er</sup> janvier 2015 au moins 4 années de services publics (civils et militaires) ;

et

■ Être en fonction à la date d'ouverture du concours.

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- Sur le site internet
- Par dossier papier à retirer à l'accueil du bureau du recrutement et des concours, ou par voie postale **en joignant obligatoirement une enveloppe format A4 libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi jusqu'à 250g.**

[www.paris.fr](http://www.paris.fr) ▶ rubrique recrutement

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

BUREAU DU RECRUTEMENT ET DES CONCOURS

2 rue de Lobau 75196 PARIS Cedex 04